

FRÈRES DES HOMMES

Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901

2 Rue de Savoie

75006 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

SOFIDEM & ASSOCIÉS

19, rue du Quatre Septembre | 75002 Paris | Téléphone : 01.53.96.82.82 | E-mail : paris@talenz-sofidem.fr

www.talenz-audit.fr

SAS au capital de 162 290 € | SIRET 45344265900059 | RCS Paris B 453 442 659 | TVA intracommunautaire FR86453442659
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association FRÈRES DES HOMMES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FRÈRES DES HOMMES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées au paragraphe "Information au titre des principes et méthodes comptables" de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 1^{er} juin 2026

SOFIDEM & ASSOCIÉS SAS

Philippe NOURY
Commissaire aux comptes
Associé

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

ASSOCIATION FRERES DES HOMMES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	15 931	15 649	283	528
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	9 500		9 500	9 500
Constructions	755 561	614 285	141 276	155 805
Installations techniques, matériel et outillages industriels	850	850		
Autres immobilisations corporelles	367 102	312 068	55 034	60 580
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés	738 583		738 583	75 000
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 425	305	2 120	2 043
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 365		2 365	2 365
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 892 317	943 157	949 160	305 822
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations	195 110		195 110	179 110
Autres créances	51 124	45 000	6 124	15 798
Charges constatées d'avance	7 342		7 342	6 331
Valeurs Mobilières de Placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 529 898		2 529 898	2 882 307
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 783 475	45 000	2 738 475	3 083 546
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	4 675 792	988 157	3 687 635	3 389 367

*Modèle Association



- BILAN PASSIF -

ASSOCIATION FRERES DES HOMMES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	330 157	330 157
Report à nouveau	2 186 504	2 001 638
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	-440 500	184 866
Situation Nette (sous-total)	2 076 161	2 516 661
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	2 076 161	2 516 661
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	933 693	254 110
Fonds dédiés	391 176	310 353
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	1 324 869	564 463
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	5 856	6 602
TOTAL PROVISIONS	5 856	6 602
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	59 417	73 152
Emprunts et dettes financières divers	1 900	1 900
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 253	60 153
Dettes des legs ou donations	1 983	706
Dettes fiscales et sociales	172 196	165 730
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	280 749	301 642
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	3 687 635	3 389 367

*Modèle Association



- COMPTE DE RESULTAT -

ASSOCIATION FRERES DES HOMMES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	2 202	2 394
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	11 996	5 249
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	909 652	339 486
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	595 101	1 205 164
Dont les dons manuels	584 385	637 871
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie	10 716	567 293
Contributions financières	7 908	11 189
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	746	361
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	228 441	736 456
Autres produits	66	50
Total des produits d'exploitation (I)	1 756 112	2 300 349
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	3 276	2 676
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	515 662	518 568
Aides financières	446 705	311 378
Impôts, taxes et versements assimilés	39 184	58 363
Salaires	598 448	633 814
Cotisations sociales	264 026	271 934
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	29 503	32 196
Dotations aux provisions		1 050
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés	309 265	306 846
Autres charges	694	511
Total des charges d'exploitations (II)	2 206 763	2 137 336
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-450 651	163 013

*Modèle Association



- COMPTE DE RESULTAT -

ASSOCIATION FRERES DES HOMMES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	17 563	30 886
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	843	420
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	18 406	31 306
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 067	2 724
Différences négatives de change	2 365	69
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)	4 432	2 794
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	13 974	28 513
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-436 677	191 526
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		
Charges Exceptionnelles (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 823	6 660
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 774 517	2 331 656
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 215 017	2 146 790
EXCEDENT OU DEFICIT	-440 500	184 866
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	5 068	2 565
Prestations en nature	152 100	180 675
Bénévolat		
TOTAL	157 168	183 240
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	152 100	180 675
Prestations en nature	5 068	2 565
Personnel bénévole		
TOTAL	157 168	183 240

*Modèle Association



ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION FRERES DES HOMMES

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 3 687 635€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit comptable de -440 500€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

L'association a procédé à un changement de méthode comptable avec l'application pour la première fois de ANC n°2022-06 & n°2023-03 modifiant l'ANC n°2014-03 sans impact significatif sur les comptes.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 modifié relatif au plan comptable général ainsi qu'aux dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.



L'association a appliqué à compter du 1er janvier 2025 les règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03, modifiant respectivement le PCG (règlement ANC n° 2014-03) et le règlement ANC n° 2018-06.

Conformément aux dispositions prévues, cette application est effectuée de manière prospective et n'emporte pas de conséquences sur les comptes antérieurement approuvés.

Compte tenu des caractéristiques de l'association, les impacts de cette nouvelle réglementation se résument aux modèles de bilan et de compte de résultat utilisés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

Créé en 1965, Frères des Hommes est une association française non confessionnelle, indépendante de tout parti politique et syndicat.

Face à un système politique, économique et social qui génère inégalités et exclusions, nous nous sommes fixés comme mission d'être acteur de transformation sociale.

En France, Frères des Hommes, association militante, accueille des personnes souhaitant s'engager dans des actions de solidarité internationale et dans des actions contribuant à la transformation sociale.

A l'étranger, Frères des Hommes et ses partenaires accompagnent des populations en situations de vulnérabilités à s'émanciper, grâce des formations techniques et citoyennes et à agir en collectifs.

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	25 604	-	-	-	9 673	15 931
Total Immobilisations Incorporelles (I)	25 604	-	-	-	9 673	15 931



Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Terrain	9 500	-	-	-	-	9 500
Constructions	755 561	-	-	-	-	755 561
Installations techniques, matériels et outillages industriels	850	-	-	-	-	850
Installations générales, agencements, aménagements divers	294 397	-	6 857	-	1 914	299 340
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	116 190	-	2 325	-	50 754	67 762
Legs ou donations et divers	75 000	-	663 583	-	-	738 583
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total	1 251 498	-	672 765	-	52 667	1 871 596
Immobilisations Corporelles (II)						

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions/Rebuts	
Autres Titres Immobilisés	2 348	-	76		-	2 425
Prêts et autres immobilisations financières	2 365	-	-		-	2 365
Total Immobilisations Financières (III)	4 714	-	76		-	4 790
TOTAL (I + II+III)	1 281 815	-	672 842	-	62 340	1 892 317

Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur début exercice	+	-	Valeur fin exercice
		Augmentations	Diminutions	
Frais établissement et développement (Total I)		-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	25 076	245	9 673	15 649
Terrain		-	-	-
Constructions sur sol propre	599 756	14 530	-	614 285
Constructions sur sol d'autrui		-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.		-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	850		-	850
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	239 157	9 200	1 914	246 443
Autres immo. corp.- Matériel de transport		-	-	-
Autres immo. corp. ,Matériel de bureau et informatique, mobilier	110 850	5 529	50 754	65 625
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers		-	-	-
Total Amortissement Immobilisations Corporelles (Total III)	950 613	29 258	52 667	927 203
TOTAL GENERAL	975 689	29 503	62 340	942 852

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou

de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Dépréciation de l'actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé	Valeur début exercice	+	-	Valeur fin exercice
		Augmentations	Diminutions	
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	305	-	-	305
TOTAUX	305	-	-	305

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

Etat des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	2 365	-	2 365	-
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres	243 354	243 354	-	-
Charges constatées d'avance	7 342	7 342	-	-
TOTAUX	253 062	250 696	2 365	-
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	-	-	-	-
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	-	-	-	-



Informations sur les postes du passif du bilan :

Tableau de Variation des Fonds Propres (Entité Faisant Appel à la Générosité du Public) :

Variation des fonds Propres						
Début Exercice						
			Affectation du résultat		Augmentation	
dont générosité					dont générosité	
			Montant	Montant		
public					public	
				Diminution / Consommation		
				dont		
				Montant	générosité public	
				Fin		
				exercice		
Fonds propres sans droit de reprise						
-						
				-		
Fonds propres avec droit de reprise						
-						
				-		
Écarts de réévaluation						
-						
				-		
Réserves	330 157					330 157
Report à nouveau						
2 001 638						
184 866						
184 866						
				2 186 504		
Excédent ou						
déficit de	184 866	-184 866	-184 866		440 500	440 500 -440 500
l'exercice						
Dotations						
consomptibles						
-						
				-		
Subventions d'investissement						
-						
				-		
Provisions réglementées						
-						
				-		
TOTAUX	2 516 661	-	-	-	-	440 500 440 500 2 076 161

Information sur les fonds dédiés :

UTILISATIONS					A LA CLOTURE	DE L'EXERCICE
A L'OUVERTURE					Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
VARIATION DES FONDS DEDIES	DE	DE	REPORTS	Montant global remboursements	Montant global	
Subventions d'exploitation	301 983	284 176	220 071		366 088	
Missions sociales en France						
Missions sociales à l'Etranger	301 983	284 176	220 071		366 088	
Projet Associatif						
Contributions financières d'autres organismes	23 125				23 125	
Missions sociales en France						
Missions sociales à l'Etranger	23 125				23 125	
Projet Associatif						
Ressources liées à la générosité du public	8 370	1 964	8 370		1 964	
Missions sociales en France	3 600	1 964	3 600		1 964	
Missions sociales à l'Etranger	4 770	4 770				
Projet Associatif						
TOTAUX	310 353	309 265	228 441		391 176	

Informations concernant les variations du poste de passif " Fonds Reportés liés aux legs et donations " :

Fonds Reportés liés aux legs et donations	Solde ouverture	+ Augmentation	- Diminution	Solde clôture
Legs / Donations	254 110	679 583		933 693
TOTAUX	254 110	679 583	-	933 693



Informations sur les provisions pour risques et charges :

Passifs et provisions :

Nature Provisions Pour Risques et Charges	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Provision Pour Risque (1)	-	-	-	-
Provisions sur legs ou donations	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	6 602	-	746	5 856
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices (2)	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAUX	6 602	-	746	5 856

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de

carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,96 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : INSEE 2020-2022

A la clôture, l'engagement pour le départ à la retraite s'élève à 5 856 €.



État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	42	42	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an maximum à l'origine	59 375	14 176	45 198	-
Emprunts et dettes financières divers	1 900	1 900	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	45 253	45 253	-	-
Dettes fiscales et sociales	172 196	172 196	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	1 983	1 983	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	280 749	235 551	45 198	-
<i>Emprunts souscrits sur l'exercice</i>	-			
<i>Emprunts Remboursés sur l'exercice</i>	13 753			
<i>Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture</i>	-			



Informations sur les postes du compte de résultat :

Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations :

Les cotisations sont comptabilisées en produits au titre de l'exercice au cours duquel elles sont appelées.

Détail de la rubrique " Legs, donations ou assurances-vie " figurant au compte de résultat sous forme de tableau :

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances vie	10 703
Montant de la rubrique de produits " Legs ou donations " définie à l'article 213-9	679 595
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés.	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	12
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	679 583
Solde de la Rubrique	10 703



Informations relatives aux contributions volontaires en nature :

Le bénévolat valorisé est basé sur le temps d'intervention estimé des bénévoles :

- Les journées de bénévolat sont valorisées au coût de 300€/jour
- Le temps passé par les membres du conseil d'administration et du bureau pour la conduite de leur mandats d'administrateurs n'est pas valorisé

Détail du bénévolat valorisé en 2025 :

	Nombre de bénévoles	Nombre de journées	Valorisation jour	Valorisation année 2025
Contributions bénévoles				
Liées aux missions sociales FR:				
Animations des équipes locales bénévoles 4	56	300		16 800
Mission Accueil 8	40	300		12 000
Accompagnement des projets Pépins et événements Pépinière 12	208	300		62 400
Equipe FdH 3	54	300		16 200
Mission sensibilisation 34	80	300		24 000
Action France 30	30	300		9 000
Mission co formation 11	31	300		9 300
Sous-total Missions sociales Fr				149 700
Liées aux activités de recherche de fonds				
Gestion des dons et préparation des appels de fonds 0	0	300		-
Sous-total Recherche de fonds				-
Liées aux activités au fonctionnement				
Appui vie associative 1	1	300		150
Sous-total Fonctionnement				150
Liées aux missions sociales ETR :				
Interpètes FpT 10	8	300		2 250
Appui pôle projet à l'étranger	300			-
Sous-total Missions sociales ETR				2 250
Total 113	507			152 100



Autres informations :

Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes :

Honoraire Commissaires aux comptes	TALENZ-SOFIDEM
Mission de contrôle légal des comptes	13 091
Autres prestations	1 200
TOTAUX	14 291

Informations sur les opérations et engagements envers les dirigeants :

L'association ne rémunère pas ces dirigeants pour leur mandat.

Informations relatives aux opérations non inscrites au bilan :

Engagements Financiers donnés et reçus :

Engagements	Donnés	Reçus
Avals, cautionnements et garanties		
Créances cédées non échues (dont les effets de commerce escomptés non échus)		
Garanties d'actif et de passif		
Inscription de privilège	190 000	
Engagements consentis à l'égard d'entités liées		
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées		
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements consentis de manière conditionnelle		

Inscription de privilège à hauteur de 190 000 euros, en principal plus d'intérêts, sur l'ensemble immobilier du 4 rue de Savoie 75006 PARIS.

Le montant de l'emprunt dû au 31.12.2025 s'élèvent à 59 375 euros.



Informations spécifiques pour les entités faisant appel public à la générosité :

Informations générales

Obligation de présentation

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005 et du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, les associations et fondations qui font ou souhaitent faire appel à la générosité publique doivent, depuis les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006 pour le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), et depuis les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020 pour le compte de résultat par origine et destination (CROD), intégrer ces deux documents dans l'annexe de leurs comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

L'article 213-15 mis en place cette année est appliqué rétroactivement sur n-1. Les legs apparaissent pour leur montant net encaissé sur l'exercice. Le détail est apporté dans le tableau des legs et donations.

Définition de la générosité publique

La générosité publique est un acte consécutif d'une décision d'une personne physique.

Sont considérés comme ressources relevant la générosité du public :

- Les ressources collectées auprès du public :

- Les dons individuels et nominatifs encaissés par l'association.
- Les legs et autres libéralités émanant de personnes physiques encaissés par l'association.

- Les autres produits liés à l'appel à la générosité du public :

- Les produits financiers obtenus à partir des placements financiers effectués par Frères des Hommes des fonds issus de la générosité du public (dons et legs).

Définition des missions sociales

Les missions sociales sont les activités de Frères des Hommes correspondant à l'objet social tel que défini à l'article 1 des statuts :

1°) Contribuer directement ou indirectement au développement des populations défavorisées du monde et, en particulier, de celles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine.

2°) Contribuer en Europe, et particulièrement en France, à une meilleure sensibilisation de l'opinion publique sur les problèmes concernant les pays en voie de développement, notamment par des moyens d'information et de formation adaptés.

3°) Favoriser les échanges entre les partenaires de l'association, au Nord comme au Sud.



Les charges comptabilisées des activités relevant des missions sociales sont :

- Les charges directes des activités.
- Les charges du personnel de Frères des Hommes spécifiquement affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- L'ensemble des charges supportées par les équipes locales de Frères des Hommes est affecté aux missions sociales en France.

Les missions sociales réalisées en France :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales en France est déterminée par l'objectif de l'activité : sensibilisation, information, formation, éducation au développement, rencontres entre partenaires.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales en France :
 1. Les campagnes thématiques de sensibilisation de l'opinion publique ;
 2. Les activités collectives solidaires ;
 3. Les rencontres entre partenaires de Frères des Hommes ;
 4. Les programmes de formation mis en œuvre par Frères des Hommes et ses partenaires ;
 5. La réalisation et la mise à disposition de supports publics d'information : journaux, brochures, livres, expositions, site internet, jeux... ;
 6. Les activités des sympathisants, équipes et groupes locaux de Frères des Hommes.

Les missions sociales réalisées à l'étranger :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales à l'étranger est déterminée par l'objectif de l'activité : la contribution directe ou indirecte au développement des populations du monde, le renforcement d'acteurs, l'appui aux organisations partenaires de Frères des Hommes.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales à l'étranger :
 1. Le financement des programmes d'activités des organisations partenaires ;
 2. L'activité de gestion des subventions, concours publics et fonds privés pour le financement des activités des organisations partenaires ;
 3. Les interventions directes à l'étranger notamment auprès des organisations partenaires tel que : conseil, formation, organisation, gestion, communication, relation bailleurs... ;
 4. Les évaluations, audits, capitalisation, analyses d'impact des activités et projets menés à l'étranger ;
 5. L'envoi de bénévoles, volontaires, stagiaires à l'étranger ;
 6. L'animation du collectif Former pour Transformer et les rencontres entre partenaires France et Etranger de Frères des Hommes.
- Depuis le CER 2014, sont distinguées sur les lignes :
 1. « Actions réalisées directement » les sommes engagées et comptabilisées directement par Frères des Hommes.
 2. « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes » les subventions accordées et dont la gestion est déléguée aux organisations partenaires de Frères des Hommes.



Définition des frais de recherche de fonds

Les frais d'appels à la générosité du public

Les activités d'appel à la générosité du public sont celles dont l'objet est lié exclusivement à la collecte de fonds auprès de donateurs privés. Les frais sont ceux engagés pour solliciter les donateurs et légataires potentiels et gérer les dons et legs reçus.

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs de réalisation et de diffusion des supports d'appels publics à la générosité ;
- Les frais directs de campagnes de prospection vers de nouveaux donateurs ;
- Les frais directs de campagnes de prospection vers des légataires ;
- Les frais directs de traitement et de gestion des fonds issus de la générosité du public ;
- Les frais de personnel affectés à la réalisation et à la diffusion des supports d'appels publics à la générosité, ainsi qu'au traitement des dons et legs issus de la générosité du public ;
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités d'appel et de gestion des fonds issus de la générosité du public.

Les frais de recherche des autres fonds privés

Les activités de recherche de fonds privés sont celles menées pour introduire des demandes de financement auprès de financeurs privés. Il s'agit d'activités en amont de l'obtention de ces fonds privés et indépendantes de l'obtention et de la gestion de ces fonds.

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs liés à l'identification et à la rencontre de financeurs privés ;
- Les frais directs liés à la rédaction, l'édition et au dépôt de demandes de fonds privés ;
- Les frais de personnel affecté aux activités de recherche et de demandes de fonds privés ;
- Les charges indirectes de fonctionnement au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche des autres fonds privés.

Les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Les activités de recherche de subventions et concours publics sont celles menées pour introduire des demandes de financement auprès de financeurs publics. Il s'agit d'activités en amont de l'obtention de ces subventions et concours publics et indépendantes de l'obtention et de la gestion de ces subventions.

Les charges comptabilisées sont :

- Les charges directes liées à l'identification et rencontre de financeurs publics ;
- Les charges directes liées à la rédaction, l'édition et au dépôt de demandes de subventions et concours publics ;
- Les frais de personnel affecté aux activités de recherche et de demandes de subventions et concours publics ;
- Les charges indirectes de fonctionnement au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche de subventions et concours publics.



Compléments d'information relatifs au CER

Au 01/01/2025, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice est déterminé par le solde porté au 31/12/2024 sur le CER 2024 soit 2 219 324.66€.

Compléments d'information relatifs aux emplois

Ventilation des charges indirectes de fonctionnement et de personnel

Les charges indirectes de personnel sont ventilées sur les différentes lignes du CER sur la base d'une clé de répartition en valeur, établie à partir des coûts de chaque salarié et de l'estimation des temps passés sur chaque activité.

Les charges indirectes de fonctionnement sont ventilées sur les différentes lignes du CER sur la base d'une clé de répartition en quantité, établie à partir du nombre de jours passés par chaque salarié sur les différentes activités.

Sont exclues des charges indirectes de fonctionnement celles liées au fonctionnement des instances statutaires (Conseil d'Administration, Bureau et Assemblée Générale)

Ci-dessous les pourcentages utilisés pour la ventilation des charges indirectes en 2025 :

Clés de répartition	Charges indirectes de personnel	Charges indirectes de fonctionnement
FR Actions réalisées directement	26,84 %	26,65%
ETR Actions réalisées directement	35,14%	35,58%
Frais AGP	14,21%	15,21%
Frais rech autres fonds privés	8,82%	9,37%
Frais rech sub et concours publics	5,22%	5,42%
Frais de fonctionnement	9,77%	7,76%
Total	100%	100%

Financement des immobilisations par des fonds issus de la générosité public

1/ En 2014, Frères des Hommes a acheté des locaux sis 4 rue de Savoie, correspondant à des bureaux loués par Frères des Hommes depuis avril 2011, au prix de 190 000 €, financés intégralement par un emprunt au Crédit Coopératif. L'acquisition et son financement ont été votés lors de l'Assemblée Générale du 28-29 juin 2014. La part du capital remboursé en 2025 est de 13 753.35€.

2/ Les immobilisations financées par la générosité du public en 2025 sont de 9 182€, elles se présentent ainsi :

Remplacement d'un lave-vaisselle	950
Achat d'un barnum	1 864
Travaux dépose moteur d'extraction	4 043
Achat d'ordinateurs	2 325



Les ressources des cessions des immobilisations

Les cessions des immobilisations considérées comme ayant été financées par la générosité du public viennent minorer la part des acquisitions d'immobilisations financées par la générosité du public.

En 2025, aucune cession n'a été réalisée

Neutralisation des dotations aux amortissements

Le montant des dotations neutralisé correspond aux dotations aux amortissements des immobilisations acquises depuis la détermination au 31/12/2008 du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice financées par les ressources collectées auprès de public.

Montant de ces dotations aux amortissements en 2025 = 29 503€



Compte de résultat par origine et destination :

	EXERCICE N		EXERCICE N-1
A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE			
		Dont	
	Dont Gén.		
	TOTAL	TOTAL	Gén.
	du Public		du Public
<i>PRODUITS PAR DESTINATION</i>			
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 200	2 200	2 394
1.2 Dons, legs et mécénat			
-Dons manuels	584 385	584 385	637 871
-Legs, Donations et assurances-vie	10 716	10 716	567 293
-Mécénat			
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	17 484	17 484	30 808
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
2.1 Cotisations avec contrepartie			
2.2 Parrainage des entreprises			
2.3 Contributions financières sans contrepartie			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	166 728		48 684
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	764 561		308 149
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
5- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	228 441	8 370	736 456
TOTAL	1	774 517	623 157
	331 655	1 246 183	
<i>CHARGES PAR DESTINATION</i>			
1- MISSIONS SOCIALES			
1.1 Réalisées en France			
-Actions réalisées par l'organisme	377 610	352 905	492 306
-Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		4 172	4172
		1275	1 275
1.2 Réalisées à l'étranger			
-Actions réalisées par l'organisme	525 746	100 982	511 622
-Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			
	444 743		
	80 417		
	315 382		
	86 917		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	241 254	235 622	251 851
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	151 174	151 174	111 087
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	106 910	124 224	131 652
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	29 503	29 503	32 196
5- IMPOTS SUR LES BENEFICES			
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	309 265	1 964	306 846
TOTAL	2	215 017	1 063 657
	146 790	1 061 317	

EXCEDENT OU DEFICIT

-440 500 -440 500

184 866

184 866



EXERCICE

N EXERCICE N-1

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			EN NATURE		Dont Gén.	Dont
Gén.						
			TOTAL	du Public	TOTAL	du Public
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>						
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	LIEES A LA GENEROSITE DU	PUBLIC				
-Bénévolat			152 100	152 100	180 675	180 675
-Prestations en Nature						
-Dons en Nature						
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	NON LIEES A LA GENEROSITE	DU	PUBLIC			
3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE						
Prestations en Nature						
Dons en nature			5 068	5 068	2 565	2 565
TOTAL			157 168	157 168	183 240	183 240
<i>CHARGES PAR DESTINATION</i>						
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	AUX MISSIONS SOCIALES					
- Réalisées en France			149 700	149 700	177 900	177 900
- Réalisées à l'étranger			2 250	2 250	2 175	2 175
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	A LA RECHERCHE DE FONDS					
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	AU FONCTIONNEMENT		5 218	5 218	3 165	3 165
TOTAL			157 168	157 168	183 240	183 240



Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public :

EMPLO PAR DESTINATION	N	N-1
IS		
<i>Emplois de L'exercice</i>		
1- Missions Sociales 538 475 540 252		
France -Actions Réalisées par l'organisme 352 905 308 033		
-Versements à un organisme central	4 172	1 275
ou d'autres organismes agissant en France		
Etranger -Actions Réalisées par l'organisme 100 982 144 027		
-Versements à un organisme central	80 417	86 917
ou organismes agissant en France		
2- Frais de Recherche de Fonds 386 796 359 910		
3- Frais de Fonctionnement 106 920 119 962		
TOTAL DES EMPLOIS 1 032 191 1		020 124
4- Dotations aux Provisions et Dépréciations 29 503 32 196		
5- Reports en fonds Dédiés de l'exercice 1964		8 997
Excédent de la générosité du public de l'exercice -440 500 184 866		
TOTAL	623 157	1246 183

RESSOURCES PAR ORIGINE	N	N-1
<i>Ressources de L'exercice</i>		
1- Ressources Liées à la générosité du Public		
1.1 Cotisations Sans Contreparties	2 202	2 394
1.2 Dons, Legs et Mécénats		
-Dons Manuels	584 385	637 871
-Legs, Donations et assurances-vie	10 716	567 293
-Mécénats		
1.3 Autres Ressources liées à la générosité du public	17 484	30 809
TOTAL DES RESSOURCES	614 787	1 238 366
2- Reprises sur Provisions et dépréciations	8 370	7 817
3- Utilisation des fonds dédiés antérieurs		
Déficit de la générosité du Public de l'exercice		
TOTAL	2 384 428,00	3 457 690,00
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	2 219 325	2 065 246
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-440 500	184 867
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	9 182	30 787
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 769 642	2 219 325



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	N	N-1
<i>EMPLOIS DE L'EXERCICE</i>		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
-Réalisées en France	149 700	177 900
-Réalisées à l'étranger	2 250	2 175
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	5 218	3 165
TOTAUX	157 168	183 240

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	N	N-1
<i>RESSOURCES L'EXERCICE</i>		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
-Bénévolat	152 100	180 675
-Prestations en nature		
-Dons en nature	5 068	2 565
TOTAUX	157 168	183 240

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	N	N-1
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	8 700	7 190
(-) Utilisation	8 370	7 817
(+) Report	1 964	8 997
FONDS DEDIES LIES A GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 964	8 370

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et les charges du compte
de résultat par origine et destination :

Missions sociales				Frais de recherche	de fonds
	Réalisées		Réalisées		
	en France		à l'étranger		
Générosité du					Autres
	Versements à				
Versements à	par l'organisme	d'autres	par l'organisme	public	ressources
			d'autres organismes		
		organismes			
Achats de marchandises et externes	131 132		207 944	1 371	110 595 24 052 charges
Variation de stock					
Aides financières					
Impôts, taxes et versement assimilés	11 568	13 291		5 440	5 358
Salaires et traitements	160 601	210 289		85 047	84 064
Charges sociales	70 340	92 102		39 818	36 818
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés					
Autres charges	2 150	4 171	3		
Charges financières	570		2 300		
Charges exceptionnelles					
Participations des salariés aux résultats					
Impôt sur les bénéfices	1 019		1 360		
TOTAUX	377 610	4 171	525 746		
441 071				1	1
324				324	315
581					566
444 743				241 154	151 174



TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION Suite :

				Valeurs nettes comptables éléments actifs cédés figurant dans les rubriques : TOTAL	
	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôt sur les Reports en bénéfices fonds dédiés	Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non générosité du public
liés à la					COMPTE DE RESULTAT
Achats de marchandises et	43 615				518 939
charges externes					-
Variation de stock					
Aides financières					
Impôts, taxes et	3 527				
versement assimilés					
Salaires et	58 447				
traitements					
Charges sociales	25 600				
Dotations aux amortissements et		29 503			
dépréciations					
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés					
Autres charges	1				
Charges financières	165				
Charges exceptionnelles					
Participations des salariés aux résultats					
Impôt sur les bénéfices			297		
TOTAUX	131 652	29 503			39 184

598 448

264 026



309 265

309 265

447 398

4 432

3 823

-	309 265	-	-	2 215 017
---	---------	---	---	-----------

COMPTES DE RÉSULTAT DU COMPTÉ DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION										
Missions sociales				Frais de recherche	Frais de	Total	Compte de			
Réalisées	Réalisées			de fonds	Fonctionnement		Résultat			
en France	à l'étranger									
Secours en Nature										
Mission à disposition gratuites de biens							5 068	5 068		
Prestations de services										
Personnel Bénévole		149 700	2 250	150			152 100			
TOTAL	149 700	2 250	-	5 218			157 168			



Conséquence sur l'annexe de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République :

Avantages et ressources provenant de l'étranger :

L'article 4 du décret n° 2021-1812 du 24 décembre 2021 pris en application des articles 21, 22, 73 et 75 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République précise les mentions à faire figurer dans l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger. L'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger est établi selon le modèle de tableau présenté ci-dessous.

Etat du contributeur	Montant total des avantages et ressources
Allemagne	220
Belgique	2 285
Brésil	360
Canada	60
Etats-Unis	100
Guinée	30
Norvège	610
Royaume	80
Suisse	230

